



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Chichester

Séance ordinaire du conseil municipal de Chichester tenue le 28 août 2023 à 19h00,
tenue au bureau municipal.

À laquelle étaient présents, en personne, le maire Donald Gagnon et les conseillers
Neil Maloney, Chrissy Ann Payne, Dustin Denault, Corey Bissonnette, Louis Schryer
et Jacques Fleury.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la réunion**

Le maire Gagnon souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

097-23/08

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Chrissy Ann Payne d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et modifié.
Adopté

3. **Conflit d'intérêts (le cas échéant)**

Aucun.

098-23/08

4. **Adoption du procès-verbal**

Proposé par Louis Schryer que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 juillet
2023 soit adopté.

Adopté

5. **Visiteurs**

- *Pierre Contant et Scott Ranger (Club de motoneige Pengouin) :*

- intéressés à acquérir les anciens ponceaux pour les utiliser lors des travaux
requis dans les sentiers de motoneige ;
- demandent un don de la part de la municipalité.

099-23/08

Proposé par Corey Bissonnette et résolu que cette municipalité donne les deux
ponceaux usagés, enlevés lors des travaux sur le chemin Nichabau, au club de
motoneige Pengouin pour leur utilisation future, tel que discuté.

Dustin Denault s'abstient de voter.

Adopté

6. **Rapport MRC du maire**

Le Maire donne son rapport.

7. **Rapports des comités**

Sécurité publique

Le conseiller Fleury, président du comité de sécurité publique, donne un rapport
verbal.



No de résolution
ou annotation

100-23/08

Règlements de la SQ

Proposé par Jacques Fleury que les règlements municipaux suivants, applicables par la Sûreté du Québec, soient adoptés :

- Règlement sur le stationnement
- Règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
- Règlement sur les nuisances
- Règlement sur le colportage
- Règlement sur l'utilisation de l'eau municipale
- Règlement relatif aux systèmes d'alarme

Adopté

Routes & Environnement

Le maire Gagnon, président du comité Voirie et environnement, donne un rapport verbal.

101-23/08

Pont Malone

Proposé par Neil Maloney de procéder aux travaux nécessaires pour bien réparer le pont sur le chemin Malone en 2024.

Adopté

Planification et développement

Le conseiller Maloney, président du comité d'urbanisme et de développement, donne un rapport verbal.

Le rapport de l'inspecteur municipal est reçu et lu.

Administration et Finances

Le conseiller Schryer, président du comité d'administration et des finances, donne un rapport verbal.

102-23/08

États financiers vérifiés 2022

Proposé par Chrissy Ann Payne que les états financiers vérifiés pour l'exercice financier se terminant en 2022 soient adoptés, tels que présentés.

Adopté

103-23/08

Quotes-parts MRC Pontiac

Proposé par Neil Maloney de demander une réponse aux préoccupations du conseil qui ont été envoyées en décembre 2022 en ce qui concerne l'augmentation des quotes-parts 2023 à la MRC de Pontiac ; et que ces réponses soient reçues avant la prochaine réunion du conseil du 11 septembre 2023.

Adopté

104-23/08

Comité intermunicipal

Proposé par Louis Schryer de réaffecter l'ancien mandat et budget annuel du groupe " Pontiac Ouest Marketing " au Comité de coopération intermunicipale, tel que discuté.

Adopté



No de résolution
ou annotation

Loisirs, Récréation, Tourisme & Marketing

Le conseiller Payne, président du comité Loisirs, Récréation, Tourisme et Marketing, donne un rapport.

8. Questions du public

Aucune.

9. Présentation des comptes

105-23/08

Proposé par Louis Schryer que les factures soient payées selon la liste distribuée.
Adopté

10. Lecture de correspondance

Aucune.

11. Varia

Aucun.

12. Séance à huis clos

Non requise.

13. Date de la prochaine réunion

106-23/08

Proposé par Corey Bissonnette que la prochaine réunion régulière du conseil ait lieu le lundi 11 septembre 2023.

Adopté

14. Clôture de la réunion

107-23/08

Proposé par Corey Bissonnette que la séance soit levée à 19h50.

Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, Donald Gagnon, maire, certifie que la signature de ce procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.

La version française est la version officielle - The French version is the official version